

## Commentaires spécifiques du territoire Doubs

Ce territoire est structuré selon une disposition générale nord-est sud-ouest, véritable voie de communication entre le monde rhénan et le couloir séquano-rhodanien. Sa morphologie est intimement liée aux mouvements tectoniques et à l'omniprésence des formes karstiques. Les fonctionnements hydrologiques et hydrogéologiques y sont complexes.

Il se compose de 28 masses d'eau superficielles soit 991 kilomètres de linéaire de cours d'eau, de 7 masses d'eau plan d'eau, d'une masse d'eau artificielle (le canal du Rhône au Rhin) et de 13 aquifères.

La pluviométrie annuelle importante (jusqu'à 2000 mm/an sur les massifs) et la fréquence des précipitations (1 jour sur 2 en moyenne sur les massifs) assurent une alimentation importante de la ressource en eau.

Toutefois, la perméabilité en grand du domaine karstique est très importante. La vulnérabilité qualitative des aquifères et quantitative des cours d'eau est donc géologiquement très forte. Au-delà du système karstique, d'importantes nappes alluviales sont contenues dans les parties basses du Doubs et de la Loue. Plus localement des nappes d'intérêt patrimonial sont également présentes dans des dépôts glacio-lacustres (Arlieu, Haute vallée de la Loue). Enfin d'autres aquifères sont contenus dans les cailloutis de la forêt de Chauv (à caractère patrimonial) ou dans les contreforts du socle vosgien. Peu protégé par des couches sus-jacentes imperméables, ils sont donc particulièrement vulnérables aux pollutions ; leur qualité est très dépendante de l'utilisation locale des sols.

Le caractère agricole de ce territoire, basé sur la production laitière et la transformation fromagère sur les plateaux et l'intensification de la grande culture dans les basses vallées, couplé aux pressions urbaines et périurbaines de plus en plus fortes des agglomérations de Belfort-Montbéliard, Besançon, Dole représentent des facteurs importants d'altération de la qualité physico-chimique de l'eau. Le mitage des activités industrielles telles que l'automobile, la mécanique et le traitement de surface est aussi un facteur influent de la qualité de la ressource.

### Les masses d'eau superficielles

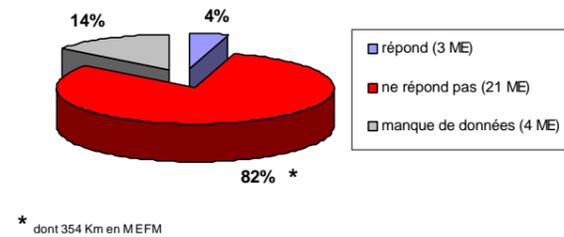


Figure 1 : ME susceptibles de répondre à l'objectif de bon état en linéaire pour 2003 (total = 991 Km)

L'évaluation du risque NABE 2015 (Fig. 2) consiste, selon des éléments physiques, physico-chimiques et biologiques, à apprécier l'écart entre l'état actuel de la qualité de l'eau et l'état prévisionnel à l'horizon 2015. Dans l'attente d'une définition formelle au niveau européen, le bon état écologique est déterminé par les classes de qualité verte et bleue du système national d'évaluation de la qualité de l'eau (SEQ EAU).

Par ailleurs, l'estimation de l'évolution des pressions, et par conséquent des impacts probables à échéance 2015, est générée par l'application d'un scénario d'évolution. Ce dernier intègre l'application des réglementations en cours, les plans d'actions opérationnels ou en phase de l'être (SAGE, contrats de milieu, de branche, ...), ainsi que les grandes décisions d'aménagement du territoire (urbanisme, infrastructures, ...).

A titre d'illustration et afin de mieux appréhender « l'effet » scénario d'évolution, de prendre la mesure de l'enjeu que représentent les questions importantes, d'apprécier la marge de progrès et le chemin à parcourir et enfin d'évaluer l'importance de la phase de caractérisation plus poussée des masses d'eau, nous avons mis en regard l'état de la qualité de l'eau en 2003 avec le bon état écologique (Fig. 1), tel que défini actuellement

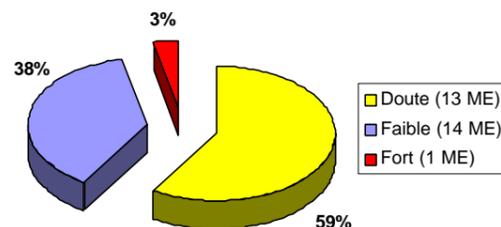


Figure 2 : Evaluation du risque NABE en linéaire (total = 991 km)

L'atteinte du bon état semble possible pour 14 masses d'eau. Leur paramètres physico-chimiques s'échelonne de bon à très bon. Il s'agit pour l'essentiel de systèmes hydrographiques situés en tête de bassin (Haut Doubs, Haute Loue, Haut Allan par exemple).

En revanche, plus de 600 kilomètres de cours d'eau risquent de ne pas atteindre le bon état écologique (risque doute ou fort). Pour l'essentiel, il s'agit des moyennes et basses vallées des cours d'eau. Les métaux, les pesticides et les micropolluants organiques sont les principales altérations responsables du risque. Le bassin de la Cuisance (seule masse d'eau classée en risque fort) cumule des mauvais paramètres physico-chimiques (rejets domestiques, des activités de fromagerie, du viti-vicole, et de l'industrie) et hydromorphologiques (recalibrage, rectification, endiguement et disparition des zones latérales annexes). Le risque NABE est considéré comme fort sur ce bassin.

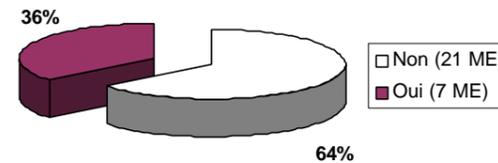


Figure 3 : Pré-identification des masses d'eau fortement modifiées en linéaire (total MEFM = 991 Km)

Aussi, la pression anthropique est telle sur certaines masses d'eau que leurs caractéristiques physiques (au niveau hydromorphologique) les déclassent en masse d'eau fortement modifiée. C'est le cas du Doubs à partir de Chailleux jusqu'à Dole sur près de 300 km (ouvrage hydroélectriques et discontinuité amont-aval, navigation, endiguement et protection contre les crues), de la Savoureuse et de la Cuisance.

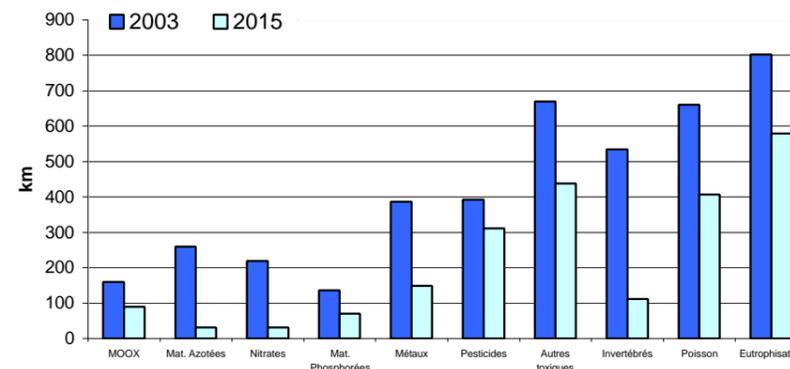


Figure 4 : Evolution des linéaires des masses d'eau superficielles dégradées par paramètres physico-chimiques et biologiques

D'une manière générale, l'évolution va dans le bon sens. Les altérations physico-chimiques de type phytosanitaires et métaux restent cependant les plus dommageables. Les efforts localisés des approches contractuelles de maîtrise des pollutions diffuses industrielles doivent se poursuivre (Bassin versant de l'Allan et du Doubs). L'amélioration des rendements des unités de traitement des eaux usées des collectivités et des pratiques agricoles se traduisent par le faible linéaire de cours d'eau concerné par les altérations de type MOOX, Nitrates, Matières Phosphorées, matières azotées. Il reste néanmoins de nombreuses actions à entreprendre localement.

A prospective 2015, la Lizaine cumule cependant des handicaps sur les matières phosphorées, les nitrates et l'azote (rejet urbain important). Globalement, la qualité biologique des masses d'eau devrait s'améliorer et l'eutrophisation qui touche plus de 800 km de cours d'eau en 2003 devrait baisser d'environ 38 % (hypothèse du scénario d'évolution).

La reconquête physique des milieux contribuera, entre autre, à cette diminution.

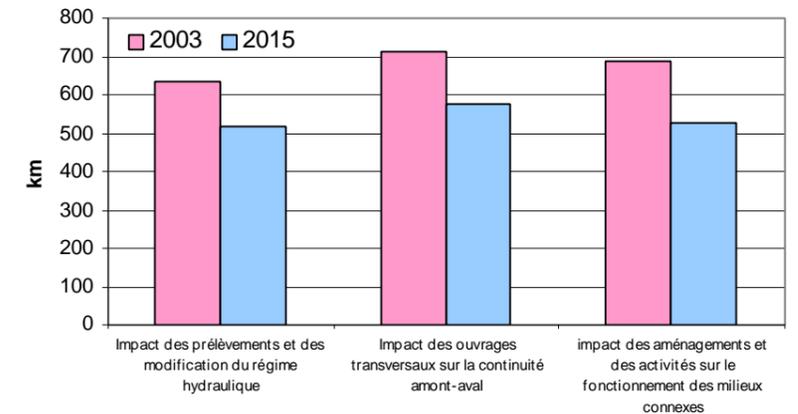


Figure 5 : Evolution des linéaires des masses d'eau touchées par les pressions physiques

Les impacts hydromorphologiques prévisibles en 2015 sont forts sur le territoire, puisque sur 991 km plus de 985 km devraient être concernés par au moins un type d'impact. Le Doubs de la Confluence avec le Dessoubre à la Confluence avec l'Allan cumule les trois impacts en 2003. A perspective 2015, il les cumulera encore.

### Les masses d'eau souterraines.

Sur les 13 aquifères du secteur, les deux risques principaux de non atteinte du bon état portent sur les alluvions de la vallée du Doubs et les alluvions du bassin de l'Allan (dont Savoureuse). Les déséquilibres sont d'ordre qualitatif. Ils sont liés aux activités agricoles (pesticides et nitrates), industrielles (activité automobile et traitement de surface) et urbaines (agglomérations de Montbéliard et de Dole).

### Les masses d'eau plan d'eau.

Concernant les masses d'eau plan d'eau, le territoire comprend le plus grand lac naturel de la région : le lac Saint Point. De qualité moyenne en 2003, le risque NABE est évalué en doute du fait de l'absence de mesures significatives prévues sur le bassin versant amont (apports en mercure et plomb du Doubs). Le manque d'information ne permet pas de statuer sur l'évolution du plan d'eau de Frasne, la retenue du Châtelot et l'étang du Malsaucy.

### Les questions importantes du territoire

A l'échelle du territoire Doubs, l'atteinte du bon état soulève de grandes problématiques retenues au niveau du district sous la forme de questions importantes. Elles serviront de charpente pour la préparation du plan de gestion.

- L'équilibre entre certaines politiques thématiques et les politiques territoriales devra être trouvé au niveau européen (politiques énergétiques, politique agricole commune...). Par ailleurs, les politiques d'aménagement du territoire peuvent avoir des impacts importants et parfois irréversibles sur les milieux aquatiques. **Comment favoriser la mise en relation de tous les acteurs (et la cohérence des politiques thématiques et territoriales à toutes les échelles) pour aller vers une vision partagée de la gestion de l'eau au travers des politiques d'aménagement du territoire ?**
- Les impacts des aménagements hydroélectriques (Doubs franco-Suisse et Doubs moyen), la reconquête des espaces de liberté des cours d'eau (Basses vallées du Doubs et de la Loue) sont des pistes sur lesquelles il faut s'investir pour atténuer les problèmes physiques. **La reconquête physique des milieux ne pourrait-elle pas contribuer à la diminution de l'eutrophisation ?**
- Cette dernière est bien souvent liée aux effluents domestiques (détergents) et aux collectivités (mauvais fonctionnement des STEP, mauvaise qualité des réseaux de transit, erreur dans le choix du type d'assainissement) ou à l'agriculture (rejets ponctuels hors normes). **Comment impulser l'éradication des rejets en matières phosphorées dans les milieux ?**
- Le paysage institutionnel local est encore très hétérogène. Il existe des zones de vide institutionnel où il n'est pas possible de faire porter de projet lié à l'eau, où il n'existe pas d'approche globale sur le sujet. **Comment impulser la mise en place de structures de gestion dans les secteurs orphelins ?**